

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, L. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE

La loi sur les associations vient d'être votée par la Chambre à une majorité que n'eussent pas osé espérer ses plus déterminés partisans. La discussion a été des plus intéressantes et a fait le plus grand honneur aux divers orateurs, aussi bien de droite que de gauche, qui y ont pris part.

Quand le Parlement parvient à s'arracher aux mesquines divisions, aux interpellations oiseuses, pour s'occuper enfin des grandes questions qui passionnent l'Europe contemporaine, il sait parfois trouver des orateurs dignes de cette grande tâche, et dans ces séances — trop rares hélas ! — on sent passer quelques effluves du souffle qui anima les grands jours de la Convention.

Cette discussion nous aura révélé bien des choses intéressantes, et quoique l'*Officiel* ne soit pas toujours d'une lecture très récréative on y peut cependant trouver de fort instructives leçons.

Le discours de M. Bourgeois entre autres, dont la Chambre vient de voter l'affichage, contient un enseignement qu'il serait désastreux de laisser perdre. Ce discours n'a d'ailleurs d'autre prétention que de citer des faits précis, indiscutables, et que les adversaires politiques de l'orateur n'ont même pas tenté de nier. Ils n'ont pas essayé davantage de lui reprocher de les avoir rappelés, pas plus qu'ils ne sauraient nous le reprocher à nous-mêmes, car personne, et un parti politique moins que tout autre, ne doit ni ne peut reculer devant la responsabilité de ses actes. M. l'abbé Gayraud s'est contenté d'expliquer et d'excuser la violence de ses amis par celle de ses ennemis. Maigre excuse, les crimes des uns ne diminuant en rien les fautes des autres.

Les citations de M. Bourgeois ne sont qu'un des mille symptômes de l'état d'esprit déplorable — et déploré maintes fois par le pape lui-même ! — de la plus grande partie des catholiques français. Cet état d'esprit, tout le monde a pu le constater à la lecture des journaux bien pensants animés depuis quelques années d'une violence sans égale, ne reculant devant aucune calomnie, aucune grossièreté, aucun mensonge.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots.

Nous ne pensions pas cependant que le mal fût si profond, que la haine aveugle eût dépassé les salles de rédaction pour envahir les sacristies et les écoles.

La liberté de la presse est certes une liberté nécessaire et sacrée, une des plus précieuses de toutes, dont les excès sont largement compensés par les avantages.

Mais ce qui ne saurait être libre, c'est le mensonge empoisonnant de jeunes âmes, c'est la haine soufflée avec persistance et parti pris sur de jeunes imaginations, ce sont nos enfants excités les uns contre les autres, c'est la France divisée en deux camps ennemis prêts à s'entredévorer ; ce sont les querelles sanglantes des plus sombres jours du moyen âge renouvelées en plein *xx<sup>e</sup>* siècle ; et cela par tous les moyens grâce aux calomnies les plus éhontées,

aux mensonges les plus impudents, à l'histoire de France tronquée et faussée, les fautes de l'Eglise voilées, ses crimes glorifiés, les bourreaux devenus victimes, les assassins exaltés.

Nous voyons dans ces ouvrages qui doivent former l'esprit et le cœur des jeunes générations, s'étaler la doctrine de la fin justifiant les moyens : le mensonge *ad majorem dei gloriam*, devenue œuvre pie, la violence, la colère, la haine, l'assassinat sanctifiés pour la plus grande gloire de Dieu. Et voilà ce que ces gens ont fait de l'évangile de douceur, d'amour et de pardon de Jésus-Christ. Des preuves ? En voici ! Il n'y a qu'à se baisser pour en amasser ; il n'y a qu'à ouvrir les livres où nos fils apprennent l'histoire de France ; il n'y a qu'à parcourir leurs devoirs, leurs cahiers d'écoliers. Ce sont ces preuves que M. Bourgeois a apportées à la Chambre dans un discours qui l'a si profondément impressionnée que les gauches en ont voté l'affichage d'enthousiasme. Nous n'avons que l'embarras du choix et force nous sera bien de nous borner, ne pouvant tout citer.

Tout d'abord une jolie jésuiterie. L'Institut des frères obtient à l'exposition universelle la plus haute récompense pour ses écoles de l'étranger où il a créé d'admirables œuvres. Récompense qui prouve l'impartialité du jury présidé par M. Bourgeois. Mais il n'a obtenu qu'une médaille d'or pour ses écoles françaises — 16 points au lieu de 25 — le jury ayant unanimement réprouvé l'esprit qui anime certains ouvrages exposés et que l'on retrouve dans les devoirs des élèves parmi lesquels nous allions choisir. Aussitôt les murs de Lille, d'Orléans et des principales villes de France se couvrent d'affiches apprenant aux populations que les écoles des frères ont obtenu à l'exposition la plus haute récompense décernée à la section de pédagogie.

On voit ainsi la confusion volontairement établie : l'approbation officielle donnée à un enseignement pour lequel le jury a précisément fait les plus expresses réserves.

On trompe le public, mais on ne ment pas.

On adresse des observations aux directeurs ; mais, comme par un providentiel hasard, cette première lettre s'égare. Une seconde est plus heureuse, mais les précautions avaient été prises, et il est facile au directeur de démontrer que rien ne prouve l'origine de l'affiche, ni qu'elle émane de l'Institut. En outre, l'affiche avait été apposée pendant les vacances, et grâce au retard causé par la perte de la première lettre, la rentrée avait eu lieu, l'effet cherché était produit, et rien ne s'opposait plus à la suppression de ce papier.

Les habitants du Lot reconnaîtront aisément les procédés usuels au parti, déjà employés lors de l'élection Bourdin-Rey.

Mais ceci n'est rien. Voici les faits plus graves, pas niables ceux-là, et sur lesquels il est même impossible d'ergoter, tout le monde ayant dû reconnaître la parfaite exactitude des citations.

Voici un manuel d'histoire par F. F. dans lequel les enfants des écoles libres apprennent l'histoire de France. Appréciez-en l'impartialité sereine par cette façon de con-

ter la Révocation de l'Edit de Nantes :

*Louis XIV employa les plus nobles (!) moyens pour ramener les protestants à l'unité catholique... Il envoya de pieux évêques, pleins de zèle et de charité évangéliser les provinces... mais le roi trouva que les protestants ne cédaient pas assez vite aux exhortations des missionnaires... il imita les princes protestants qui opprimaient la conscience de leurs sujets. Et c'est tout !*

Admirez l'euphémisme. Comment le roi très chrétien opprima-t-il la conscience de ses sujets ? mystère. On ne peut cependant passer entièrement sous silence les dragonnades dont il a été trop parlé, alors voici :

*Les dragonnades n'étaient que des excès commis par les dragons dans les maisons où ils étaient logés.*

Les dragonnades n'ont donc aucun rapport avec la Révocation de l'Edit de Nantes. A peine quelques grossièretés de soldats mal élevés. Ceci est déjà mieux. Mais voici le bouquet, voici l'impudence triomphante, voici la calomnie de Basile s'étalant, la vipère bavant son venin dans une petite phrase de quelques lignes.

*A la suite de cela 80,000 protestants quittèrent le royaume et ne rougirent pas de porter à l'étranger leur industrie et leur courage, leur haine contre Louis XIV et leur patrie.*

Et il y a des Français qui eux ont le triste courage d'imprimer et de répandre de pareils mensonges. C'est le lapin qui a commencé, ce sont les protestants qui ont eu le tort de ne pas renoncer à leur foi ou de ne pas se laisser égorger par les dragons royaux. Ceci ne dépasse-t-il pas la mesure ?

Désirez-vous savoir ce que fut l'Inquisition ? comment on parle des bûchers allumés dans toute la chrétienté, des innocents martyrisés sous les plus futiles prétextes ? Oh c'est bien simple. On se s'embarrasse pas pour si peu quand on est devenu aussi expert dans l'art de déguiser la vérité sans mentir dans les termes :

*Les crimes supposés de l'Inquisition ne doivent pas être imputés à l'Eglise, qui n'avait d'autre mission que de découvrir et de condamner l'hérésie, et qui n'intervenait jamais dans l'exécution de la sentence.*

L'Eglise n'est pas responsable, car le bourreau était laïc ! Si un juge condamne volontairement un innocent à mort, ce n'est pas lui le coupable, c'est le bourreau !

*Car l'Eglise a une telle horreur du sang versé qu'elle interdit à ses prêtres d'être chirurgiens.*

Ah sainte douceur des guerres de religion. Le jugement n'était prononcé qu'après de longs débats... et les juges impartiaux reconnaîtront que l'inquisition romaine fut un modèle d'équité et de douceur.

Oh ! l'équité de l'inquisition en Espagne, oh la douceur d'un Torquemada !

De même sur Galilée :

*L'Eglise protégea Galilée (qui ne voudrait d'une pareille protection), si elle le condamne, ce n'est pas à cause de ses théories, mais parce qu'il interprétait faussement cette parole de l'Ecriture : Arrête-toi soleil.*

Et voilà comme on écrit l'histoire.

Après le mensonge, la calomnie, après la calomnie l'excitation à la discorde et à la haine. Lisez ceci ; lisez ce qui s'enseigne couramment dans les écoles de la troisième République, écoles autorisées, inspectées, approuvées par l'Etat.

*La décadence actuelle de la France est causée par quelques milliers de juifs qui gouvernent notre pays.*

Est-il admissible, est-il tolérable qu'à un petit Français de douze ans on apprenne que sa patrie est en décadence ! que ces phrases et de pires encore s'impriment chaque jour dans les feuilles qui prétendent avoir le monopole du patriotisme, cela importe peu ; le lecteur sait ce que signifie le style de la presse et remet les choses au point. Mais comment qualifier les insensés que leur haine aveugle au point de semer de semblables idées dans l'âme des enfants de la France. Espérons qu'il y a là seulement de l'inconscience.

Continuons ;

*Et si la France avait un gouvernement anti-juif et anti-franco-maçon elle ne serait pas ce qu'elle est. Les vrais ennemis de la liberté sont les juifs et les francs-maçons...*

*Les francs-maçons et les juifs sont les ennemis de la société, par leur fausse piété, leur sordide avarice, leur orgueil ; ils s'abandonnent à des excès dans les festins... (!!!) Ils sont implacables dans la vengeance. Il y en a qui pour un peu d'or livrent leur patrie — ou plutôt celle des autres, car ils n'en ont pas.*

*Les francs-maçons, dont la société dans un faux but de philanthropie est le rendez-vous des scélérats de tous les pays... leur but est de détruire la morale... Ayons en horreur de tels monstres...*

Après ces phrases est-il nécessaire de continuer nos citations.

Qu'il y ait des hommes, des Français, capables par un semblable enseignement d'empoisonner de rancune et de haine le cœur de nos enfants au moment où il s'ouvre à la vie, cela est triste, triste à pleurer.

Qu'ils sont lointains les échos de la divine chanson ; et qu'ont-ils fait de l'évangile du Christ, qu'est-elle devenue cette religion de vérité qui aujourd'hui croit devoir s'appuyer sur le mensonge, cette religion d'amour qui souffle la haine, cette religion de pauvreté qui s'effondre dans les tas d'or de Lourdes et de Saint-Antoine, cette religion de justice, maintenant rempart de toutes les iniquités d'un monde agonisant.

BENASSIZ.

## CHIQUENAUDES

Le Théâtre

*M. Brioux est un auteur dramatique de talent. Ses pièces, vigoureuses et bien construites, dénotent une intelligence très sûre du « métier » scénique. Ses personnages, habilement mis en relief, parlent un français que n'émaillent pas les expressions des petites folles ou des messieurs « chic » qui flirtent parmi les boudoirs et les restaurants de nuit.*

*Cette dernière qualité, vous en convien-*

érez, est plutôt rare aujourd'hui. Une pièce écrite en français... propre, nous semble s'humier de quelque âge lointain, tant nous sommes habitués aux polissonneries et aux paillardises que nos faiseurs de vaudevilles déversent sur nos scènes à la mode.

A cet avantage, M. Brioux en joint un autre : chacune de ses pièces exprime une idée et met en évidence un problème social. De même qu'Ibsen, Hervieu, Dormay, Brioux écrit des pièces « à thèse ».

Dans son œuvre dernière, les Remplaçantes sont ces jeunes et fortes paysannes qui viennent à la ville pour allaiter les enfants des femmes riches, et qui remplacent ainsi dans un devoir naturel, sacré, des mondaines que sollicite constamment le bal, le spectacle, les... rendez-vous.

Les conséquences de cette coutume peuvent être nuisibles à la société.

La santé de l'enfant n'en souffre-t-elle pas ? La maman riche n'oublie-t-elle pas de plus en plus son rôle admirable de nourrice ? Que devient cette paysanne, dans cette grande ville où toutes les tares et tous les vices se trouvent ? Que devient le mari délaissé, le paysan que guettent la paresse ou l'alcoolisme ? L'auteur jette le cri d'alarme et dit de dures vérités à ces dames.

Mais celles-ci se regimbent. Mille chignons belliqueux se hérissent. Et les potins circulent, et les ongles s'allongent d'eux-mêmes.

Que M. Brioux prenne son parti ; qu'il laisse passer l'orage et qu'il continue à écrire d'excellentes pièces de satire sociale. Nous lui en serons très reconnaissants ; nous l'élèverons de cent coudées au-dessus de ces écrivains bien rentés, décorés ou académisés, qui font d'énormes recettes avec quatre actes de pornographie ou qui remplacent la psychologie et l'idée par les hoquets d'un vieux noceur et les déshabillés d'une cascadeuse de marque.

René MAILLY.

## EN CHINE

### Les indemnités

Les ministres s'occupent de la question des indemnités, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils en déterminent le montant et le mode de paiement avant un mois. Quelques puissances ont notifié à leurs nationaux d'avoir à fournir, avant le 1<sup>er</sup> mai, un état de leurs réclamations particulières ; il est donc, impossible, aujourd'hui, de dire à combien elles se monteront ; d'ailleurs, les indemnités particulières ne constituent qu'une faible part de l'indemnité générale ; ce n'est pas elles qui causeront du délai.

Les généraux sont d'accord pour demander le démantèlement des forts de Takou, de Tien-Tsien et de Chan-Hai-Kouan, et la disparition complète du fort construit au nord, à l'embouchure de la rivière, à Takou, car ses fondations ont fait baisser le niveau de la rivière à la barre, puisqu'il a fallu, pour les établir, détourner le cours du Peï-Ho. Cette disparition du fort rendra de nouveau le fleuve navigable jusqu'à Tien-Tsien, et les commerçants l'approuvent hautement.

## Au Transvaal

### Les Frais de la Guerre

On estime que la guerre coûte, depuis le début, environ 90.000.000 de livres, soit 2 milliards 000.000.000 de fr.

Dans les milieux informés, on estime qu'il faudra dépenser encore plus d'un milliard, avant de mener la guerre à bonne fin — si tant est que cette fin soit bonne.

## INFORMATIONS

### Agitation en Russie

Jusqu'à présent, on a fait à Pétersbourg 3.000 arrestations, le czar et la czarine restent au palais d'Alexandrovsky, à Tsarskoe-Selo, et sont gardés par une centaine d'agents secrets. On a trouvé dans le palais et le parc, des lettres conçues en termes menaçants contre le czar. On dit que le ministre de la justice et le chef de police portent depuis le commencement de mars des cuirasses d'acier, des correspondances saisies et des réponses de prisonniers ayant appris que l'on méditait contre eux des attentats.

Pendant les réceptions aux ministères, des agents de police secrète sont présents, et les ministres évitent de recevoir plus d'une personne à la fois.

### Réclame matrimoniale

Grande dû être la surprise qu'éprouva cette jeune Anglaise qui trouva l'autre jour en ouvrant une boîte de homard conservé, le billet imprimé suivant :

« L'exportateur de ces conserves est un brave et un honnête homme de trente-cinq ans, qui possède une belle ferme et dix mille dollars d'économie. Habitant très loin de Halifax, sur le bord de l'Océan, il se sent parfois bien seul et serait heureux de connaître une bonne et douce jeune fille, de goûts modestes, qui consentirait à partager sa solitude. Il paiera le prix de sa traversée jusqu'à Halifax et la recevra comme une amie. Prière d'écrire à M. Georges Vigot, pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, Canada. »

### Macabre plaisanterie à Périgueux

Une jeune dame de Périgueux vient d'être victime d'une plaisanterie macabre et dont l'auteur fera bien de garder l'anonyme, car elle dépasse les limites permises.

Lundi matin, cette dame, très mondaine et qui a couru toutes les réunions organisées cet hiver à Périgueux, reçut, par les mains d'un commissionnaire inconnu, un petit carton à chapeau, qu'elle s'empressa d'ouvrir en présence de sa bonne.

A vrai dire, les deux femmes s'attendaient à quelque poisson d'avril et leur unique souci était d'en connaître la nature ; mais bientôt, elles reculèrent d'horreur, l'une d'elles, la camériste, retira de la boîte une tête de mort, dont le crâne luisant était recouvert d'un toquet de velours orné d'une plume blanche. Un papier était fixé dans l'orifice de l'œil droit et sur ce papier se trouvaient tracés à l'encre rouge, ces quatre vers, empruntés à un poème bien connu de Baudelaire :

Où ! telle vous serez, ô la reine des Grâces !

Après les derniers sacrements,  
Quand vous irez sous l'herbe et les floraisons grasses,  
Moisir parmi les ossements !

M<sup>me</sup> X... a fait enterrer la boîte et son contenu au fond de son jardin ; mais elle a gardé le papier, et elle s'amuse à confronter des écritures, espérant découvrir la main qui a tracé ces quatre vers.

Quant au crâne, tout fait supposer qu'il provenait des cloîtres de Saint-Front, restés ouverts ces temps derniers pour l'inhumation de Mgr. Dabert.

### L'Automobile du Shah

L'automobile destinée au shah de Perse vient d'être expédiée de Liège. C'est un landau à cinq places, l'intérieur est capitonné de soie gris-perle brochée ; la caisse est couleur bleu royal rehaussé d'or ; les roues et le train sont rouge carmin ; aux côtés du véhicule impérial se détachent deux luxueuses lanternes avec monture dorée et glace biseautée, ayant, au milieu, un lion armé d'un cimenterre, derrière lequel flamboie le soleil de Perse ; les portières sont aux armes du shah, dont le nom, entouré d'une branche de laurier et d'une branche de chêne se détache au milieu du panneau, le tout surmonté de la couronne impériale. Les quatre grands panneaux de la caisse sont également ornés de quatre couronnes impériales. Coût du carrosse persan : 110.000 fr.

### Suicide dramatique

Le marquis de Ribiers, habitant avec sa femme au Canet, dans l'Hérault, était arrivé ces jours derniers à Paris, et descendu dans une maison meublée, située rue Richelieu, 84.

Avant-hier soir, il rentra à son hôtel d'assez bonne heure. Il tenait sous le bras un exemplaire de *Quo Vadis* ? le roman en vogue qu'il venait d'acheter à un étalage des boulevards.

M. de Ribiers monta à sa chambre, se coucha et se mit à lire le roman de Sienkiewicz. Il faut croire que cette lecture le captiva, car, à trois heures du matin, il ne dormait pas encore. Soudain il courut à la fenêtre, l'ouvrit, et, son livre à la main, se précipita dans le vide ; dans sa chute, il faillit écraser un passant, qui en fut heureusement quitte pour une forte émotion. Le malheureux marquis s'était fracassé le crâne. Sa mort avait été instantanée.

Des gardiens de la paix, prévenus par le passant encore tout ému, le remon-

tèrent chez lui. M. Labat, commissaire de police a prévenu télégraphiquement M<sup>me</sup> de Ribiers du malheur qui la frappe.

L'exemplaire de *Quo Vadis* ? a été mis sous scellés. On a constaté qu'il avait été coupé jusqu'à la page 280, où est relatée la conversation de Vinicius avec Pétrone, qui lui conseille un voyage pour oublier Lygie.

### Un parricide

Un crime horrible a été commis au village de Landouil, commune de Vayres, arrondissement de Rochechouart.

Jacques Granet, âgé de trente-cinq ans, propriétaire-cultivateur, a tué son père, François Granet, âgé de soixante-sept ans.

Voici dans quelles circonstances ce crime a été commis.

Comme le père Granet, qui habite seul dans une maisonnette, n'avait pas été vu depuis vendredi soir, son fils, dimanche après-midi, affectait d'être étonné de cette absence.

Après avoir représenté à sa tante qu'un malheur aurait bien pu arriver, Granet et sa tante, sœur de la victime, pénétrèrent dans la maison du père Granet.

Ils trouvèrent ce dernier couché dans son lit et baignant dans son sang.

« Voilà bien, dit Granet fils, le malheur que je redoutais. »

M. Boijoux, conseiller municipal de Vayres, qui habite le village, fut mandé aussitôt pour procéder aux constatations d'usage.

M. Boijoux eut bien vite vu que le père Granet avait succombé à une mort violente.

L'hypothèse d'un suicide fut aussi vite écartée, car Granet portait au bas-ventre une plaie profonde occasionnée par une arme à feu et l'arme avait disparu.

A ce moment Granet fils s'écria : « Ne cherchez pas plus longtemps le criminel, c'est moi qui ai tué mon père, j'en avais assez de lui payer une pension viagère de 300 fr. pour un bien qui ne les vaut pas. »

On juge de l'émotion causée par cette révélation.

« Qui reprit Granet, le 26 février j'achetai des munitions à Rochechouart ; trois jours après, le vendredi 29, je pénétrais chez mon père à neuf heures du soir, mon pistolet chargé de grenaille.

« La porte était fermée. J'ouvris un contrevent et, brisant un carreau, je fis jouer l'espagnolette.

« Je pénétrais et, me dirigeant vers le lit où mon père reposait endormi, je fis feu.

« Le coup fait, je courus jeter mon arme dans le puits voisin. »

Le pays très mal desservi, le parquet de Rochechouart n'a été prévenu qu'hier de ce crime.

Il a procédé à l'arrestation de l'assassin, qui a renouvelé ses aveux.

Il a déclaré que son père, àpre au gain exigeait une somme trop élevée pour le bien qu'il lui avait donné.

## CHRONIQUE LOCALE

### Manufactures de l'Etat

M. Bourgeuil, commis de culture des tabacs à la direction de Cahors, est nommé en la même qualité à la direction de Tonneins.

MM. Poletti, Meageon et Rey, sous-officiers présentés par la commission supérieure de classement, ont été nommés commis de culture à la direction de Cahors.

### Les Conseils Généraux

La session des Conseils généraux va s'ouvrir le lundi 15 avril.

## CAHORS

### Conseil Départemental

Quelques erreurs se sont glissées dans notre compte rendu de la dernière réunion du Conseil départemental, nous tenons à les rectifier :

1<sup>o</sup> L'Ecole publique de filles de Soulmès n'est pas supprimée.

Notre qualificatif *approuvé*, s'appliquait au rapport de l'Inspecteur d'Académie qui concluait au maintien de l'école.

2<sup>o</sup> Secrétaire de mairie ; Lamativie, Montet-Bouzal, Théminettes, Espeyroux, Saint-Sulpice, refusé, les crédits proposés par les communes pour le paiement de l'instituteur, n'étant pas jugés suffisants par le Conseil départemental.

### Arrêté municipal

Le maire de Cahors a pris, aujourd'hui, un arrêté par lequel la circulation des chiens qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse est absolument interdite pendant six semaines à dater de ce jour.

Cet arrêté a été pris à la suite du passage dans notre ville d'un chien enragé qui fut dernièrement abattu sur le boulevard Gambetta par le sieur Ladoux, manœuvre chez M. Crayssac, entrepreneur.

### Congés

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de la Préfecture seront fermés le dimanche, lundi et mardi.

### Au 7<sup>e</sup> d'infanterie

Par décision ministérielle du 1<sup>er</sup> avril, M. Paris, capitaine au 3<sup>e</sup> régiment de zouaves, passe au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

M. de Bouillane de Lacoste, capitaine au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, passe au 3<sup>e</sup> régiment de zouaves, et est maintenu au corps expéditionnaire de Chine.

Par décret du président de la République en date du 1<sup>er</sup> avril, M. Jordan, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne, est nommé lieutenant et maintenu au même régiment.

### Nos compatriotes

M. Galet-Lalande, sous-lieutenant au 160<sup>e</sup> de ligne, est nommé lieutenant et maintenu au même régiment.

### Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de mars dernier, pour la boucherie.

61 bœufs pesant 36,877 kilos ; vaches, 42, dont 33 pour la troupe, pesant 17,307 kilos ; moutons, 764, pesant 21,744 kilos ; veaux, 133, pesant 12,964 kilos ; porcs, 19, pesant 2,744 kilos ; ânes, 2.

Soit, au total, 1,021 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, ânes non compris, 91,636 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

### Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de mars dernier :

Naissances, 15, dont 8 garçons et 7 filles et 13 légitimes et 2 illégitimes.

Décès, 34, mariages, 2 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 2 de moins d'un an, 4 de 20 à 39 ans, 6 de 40 à 59 ans, 19 de 60 et au-delà.

Les causes de ces décès sont : grippe, 2 ; tuberculose des poumons, 1 ; cancer, 1 congestion, 4 ; maladies organiques du cœur, 2, bronchite aiguë, 1 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 3 ; affections de l'appareil respiratoire, 2 ; néphrite et maladie de bright, 1 ; débilité congénitale, 2 ; débilité sénile, 7 ; autres maladies, 2 ; maladies inconnues ou mal définies, 2.

Dans ce nombre, se trouvent 7 décès à l'hospice, dont 4 domiciliés dans la commune et 3 domiciliés dans les communes de Valroufié, Mercuès et le Montat.

### Tamponné

Hier soir, vers 10 heures, le nommé Dumas, ouvrier d'équipe à la C<sup>ie</sup> d'Orléans, était occupé à accrocher des wagons en gare de Cahors, lorsqu'à la suite d'une manœuvre de refoulement, il fut pris entre deux wagons et violemment tamponné.

A ses cris, des employés accoururent et trouvèrent le malheureux couché sur la voie. Transporté immédiatement dans une salle de la gare, il reçut les premiers soins de M. le docteur Ausset. Mais tout fut inutile car au bout d'un quart d'heure à peine l'infortuné travailleur rendait le dernier soupir. Il laisse une veuve et une petite fille de 3 ans.

Cet accident a produit une douloureuse impression à tous ceux qui à cette heure se trouvaient à la gare, où une scène des plus émouvantes et des plus pénibles eut lieu quand la femme de la victime avertie du terrible accident, fut arrivée.

Dumas n'était âgé que de 27 ans : il était né à Saint-Aulaire (Corrèze), le 22 novembre 1874 : il avait été nommé à Cahors, le 1<sup>er</sup> avril 1901.

### Tribunal correctionnel

Audience du 5 avril 1901

Vol de bois

Le nommé Calmeille François, âgé de 64

ans, cultivateur à Duravel, est accusé d'avoir ces jours derniers volé quelques morceaux de bois dont il fit des piquets pour clôture.

Calmeilles n'a jamais été condamné : le tribunal en tenant compte, le condamne à 25 fr. d'amende mais lui fait application de la loi Bérenger.

*Vol de blé*

Le jeune Doucet Alfred-Jules, âgé de 19 ans, méjayer à Limogne pénétra ces jours derniers dans la maison du sieur Garrigue, sous prétexte d'aller trouver le fils de ce propriétaire, mais en réalité pour voler.

Il s'appropriâ du blé qu'il revendit pour la somme de 50 sous.

Le tribunal le condamne à 6 jours de prison, mais vu son jeune âge, lui accorde la loi Bérenger.

*Vols à la gare*

A l'audience d'hier, est venue cette affaire de vols à la gare que nous avons relatée à son époque, à la suite de laquelle, une enquête ouverte amena l'arrestation d'un malheureux employé auxiliaire, âgé de 19 ans et tout récemment la révocation d'un autre employé auxiliaire.

Le jeune A... A... comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour répondre des vols qu'il avoue avoir commis au préjudice de la C<sup>ie</sup> d'Orléans.

Ces vols sont au nombre de 5 : ils consistent en truffes, en perdreaux, en lièvres, en conserves, et s'élèvent à la somme de 360 francs.

Dans son interrogatoire, A... dit qu'il vendait les paquets de truffes à une femme T... veuve L... épicière boulevard Gambetta qui a bénéficié d'une ordonnance de non lieu, et qu'avec le produit de cette vente, il se livrait à des dépenses exagérées dans divers établissements joyeux de la ville.

A regrette profondément sa faute.

M<sup>e</sup> Lagarde, substitut du procureur de la République demande une peine sévère contre A... en faveur de qui M<sup>e</sup> Bourdin prononce une plaidoirie dans laquelle il fait appel à la pitié du tribunal.

Le tribunal, condamne A... à 6 mois de prison, mais le fait bénéficier de la loi Bérenger.

**Echo du vol à la direction des Postes**

On se souvient de ces divers vols qui furent commis à Cahors, il y a environ quatre ou cinq mois, et notamment de celui s'élevant à la somme de 30,000 francs commisi au préjudice de M. le directeur des Postes du Lot.

Après une enquête minutieuse et habile, la police parvenait à mettre en état d'arrestation à Lyon un homme et une femme, les époux Bertrand, convaincus de recel des titres provenant de ce dernier vol.

Par suite de circonstances particulières, hier matin, les époux Bertrand ont été mis en liberté provisoire.

**Aviron Cadurcien**

Deux équipes de la Société l'Avion Cadurcien se rendent demain aux régates internationales organisées par la ville de Nice le lundi 8 avril.

A l'occasion de la visite du Président de la République et de l'escadre italienne, des fêtes superbes se préparent dans cette ville. Les régates qui doivent les clôturer promettent d'être exceptionnellement brillantes cette année si l'on en juge par le nombre et la qualité des équipes envoyées par les principales Sociétés Nautiques de France.

Nous adressons toutes nos félicitations aux équipes qui vont représenter le pavillon de notre vaillante Société et qui ne craignent pas, pour leurs débats sur mer, d'aller se mesurer à leurs camarades plus avantagés de la Méditerranée. Nos souhaits les accompagnent en cette circonstance ; nul doute que leurs efforts et le travail persévérant de tout cet hiver ne soient couronnés de succès.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 2 au 4 avril 1901

*Naissance*

Delpuch, Jeanne-Joséphine, quai de Regourd.

*Décès*

Garrigues, Pupille-Jean, receveur de l'octroi, 65 ans, rue Brives, 4.

Cabessut, Louise, 15 mois, rue des Trois Baudus, 14.

Mauray, Catherine, célibataire, 84 ans, rue Jean Castagné, 1.

Vermande, Adrien-Maurice, élève ecclésiastique, 20 ans, rue du Siminaire, 8.

Soullage, Raymond, cultivateur, 65 ans, Impasse Burgade, 8.

Dumas, François, homme d'équipe 27 ans, rue de la Brasserie.

**Bulletin météorologique**

DATE	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
3 Merc.	+ 19	+ 12	771	Beau.
4 Jeudi	+ 20	+ 12	772	Pluie.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable

D<sup>r</sup> HERBEAU.

**Conséquences du froid.** — Lac des Rouges-Truites (Jura), le 14 mai 1900. Depuis le commencement de l'hiver, je souffrais du dos et des épaules. Après une cure de Pilules Suisses tout a complètement disparu. Je vous remercie du bien que m'ont fait ces Pilules. JACQUIER Ferdinand (Sig. lég.). A. M. Hertzog, pharm., 28, de Grammont, Paris.

**Arrondissement de Cahors**

**SALVEZOU.** — Le Journal du Lot avait publié une note à la suite de laquelle diverses enquêtes ont été faites par la gendarmerie et par l'inspection académique. Nous sommes fort étonnés de voir que dans un de ses derniers mouvements d'instituteurs, Mme B. de Salvezou a été déplacée alors que M. C. desservant de la même paroisse est encore maintenu à son poste.

Nous savons de bonne part qu'elle est la part de responsabilité que doivent assumer chacun des auteurs des incidents produits dans la localité désignée ci-dessus et nous estimons, dès l'instant que l'institutrice a été déplacée, que le desservant devrait l'être aussi. L'autorité ecclésiastique, pour rester dans les traditions de l'esprit clérical, voudrait-elle, malgré les torts reprochés à un de ses subordonnés, laisser à Salvezou un ecclésiastique par la faute duquel est compromis un fonctionnaire de l'enseignement, et, par là, donner crédit à des allégations mensongères tendant à prouver que les bruits primitivement répandus sont en partie faux.

Nous espérons que les autorités compétentes et la Préfecture en particulier sauront faire tout leur devoir, car il y va de la tranquillité de toute une population.

**LUZÉCH.** — On nous prie d'insérer la note suivante :

Nous avons recours à la publicité de votre estimable journal pour prier les administrateurs de la société des gaz liquifiés de Luzéché, de vouloir bien, — comme c'est l'usage pour toutes les sociétés financières, — faire adresser à tous les actionnaires un imprimé contenant les rapports des commissaires pour les années écoulées, le bilan et les comptes de gestion qui d'après la loi doivent être déposés durant 40 jours au siège de la société. De cette façon les petits actionnaires qui n'ont pas entrée à l'assemblée générale pourront prendre connaissance des opérations de la société, au sort de laquelle ils s'intéressent aussi vivement que les gros actionnaires.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Elections cantonales. — Voici les cantons de notre arrondissement où auront lieu, en 1901, des élections pour le renouvellement des conseillers généraux ou conseillers d'arrondissement :

Conseil général : Cantons de Bretenoux, Cajarc, Lacapelle-Marival et Saint-Céré.

Conseils d'arrondissement : Cantons de Figeac (Est et Ouest), Latronquière et Lacapelle-Marival.

**SAINT-CÉRÉ.** — Concours agricoles. —

Voici les noms des propriétaires primés au concours des veaux gras organisé par le comice agricole de Saint-Céré, le 1<sup>er</sup> avril 1901 :

Veaux gras : premier prix, Antoine Ginibre, à Saint-Jean ; 2<sup>me</sup>, Emile Ginibre ; 3<sup>me</sup>, de Laurière, à Saint-Céré ; 4<sup>me</sup>, Lacam, à Tourel ; 5<sup>me</sup>, *ex æquo*, Antoine Lescure, à Freyssières, et Vernejoul, à Lacombe.

Boeufs gras : premier prix, Mathurin Darnis, à Bono ; 2<sup>me</sup>, Antoine Laval, à Rueyre ; 3<sup>me</sup>, Guillaume Dauziès, à Presque.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Vol. — Ces jours derniers, le nommé Jean-Antoine Vialard, propriétaire à Thédirac, s'étant absenté de son domicile pour aller travailler dans les champs, deux individus se sont introduits dans sa maison en fracturant une fenêtre et ont dérobé une somme de 100 francs enfermés dans une armoire, dont la porte a été fracturée.

Les auteurs de ce vol audacieux sont inconnus.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Salviac.

**Chez nos voisins**

**SAINT-AFFRIQUE (Aveyron).** — Un double accident. — Le soir de la foire de Saint-Affrique, François Rayssac, cultivateur à la Cazotte, commune de Broquiès, rentrait chez lui en voiture, en compagnie de Berthalys et de Devic, du même village. A certain moment, en un point de la route sis entre le moulin de Lenne, le cheval fut effrayé par une grosse pierre et, par un brusque écart, fit verser la voiture, qui roula jusqu'au bas d'un talus de trois mètres. Dans cette chute, Rayssac et Berthalys ayant reçu de graves contusions, Rayssac fils, courut à pied, à Saint-Affrique, d'où il revint avec le docteur Jacob ; mais au même endroit, le cheval du docteur fut également effrayé et précipita la voiture au bas du mur de soutènement. M. le docteur Jacob et le fils Rayssac ne reçurent également que quelques contusions sans gravité. Il n'en était pas de même des deux blessés de la première chute. Le médecin constata une fracture d'épaule chez Berthalys, et l'état très grave du père Rayssac qui, en effet, a succombé trois jours après.

**SAINT-ETIENNE-DE-RIOM (Cantal).** — La dynamite. — Jean Vacher, mineur sur la ligne de Bort à Neussargues, ayant voulu aider Jacques Prat à introduire une cartouche de dynamite dans un trou de mine, a provoqué une explosion, en se servant d'une baguette pour pousser le dangereux engin dans l'orifice trop étroit.

L'imprudent Vacher a été défiguré et renversé.

On l'a immédiatement transporté au hameau de Romès, où il a succombé quelques instants après.

Prat n'a reçu qu'une forte secousse, qui ne l'a pas trop éprouvé.

**BULLETIN FINANCIER**

Les allures de la Bourse ne se sont pas modifiées et elles ne paraissent pas devoir changer sauf incidents prévus.

Les variations de cours sont absolument insignifiantes d'une séance à l'autre tant les affaires sont réduites.

Le 3 0/0 a passé de 101,25 à 101,27. Le 3 1/2 0/0 de 102,62 à 102,75. L'amortissable n'a pas été coté.

Pas d'affaires à termes sur les Sociétés de Crédits ; seul le Crédit Lyonnais a coté 104,5.

La tenue des Chemins Français est un peu plus ferme.

Le Lyon clôture à 1,749 ; le Nord à 2,210 ; l'Orléans à 1,714.

Le Suez a repris le cours de 3,700.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure recule à 73,50 ; l'Italien vaut 95,90 ; le Portugais à 24,70.

Le Russe 3 0/0 1891 à 86 n'a pas varié ;

Le Turc D, a passé de 23,70 à 23,80 ; la Banque Ottomane est à 543.

**LE JOURNAL DU LOT**

EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M<sup>me</sup> LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

**AU-DESSUS DE TOUT.**

Pour l'Anémie, prenez bien soin de n'acheter que le vrai remède.



Madame LAMARTINE

Lorsque l'on cherche à triompher d'un mal aussi opiniâtre que l'anémie, cela demande un peu de temps, un peu de patience dans le traitement, mais ce qu'il faut par dessus tout c'est un médicament de premier choix. Inutile, dans ce cas, d'essayer mille remèdes, comme le font fréquemment tant de gens atteints de rhume ou de quelque autre légère affection locale.

Le seul moyen de vaincre l'anémie, moyen préconisé d'ailleurs par tous les médecins, vous est clairement révélé dans la lettre suivante :

Paris, le 23 août 1898.

Messieurs. Au moment où je commençai l'usage de votre Emulsion Scott, j'étais dans un état désespéré. Depuis plusieurs mois déjà j'avais des vomissements et des crachements de sang continus et j'étais arrivée à un état d'anémie et de faiblesse si prononcé que je ne pouvais plus digérer aucun aliment, pas même le lait. Les médecins que j'avais consultés ne laissaient aucun espoir aux personnes de mon entourage et je me considérais moi-même comme perdue.

Votre Emulsion Scott, qui me fut administrée à ce moment à des doses très légères, ne tarda pas à me procurer un surcroît de forces, et de l'appétit ; les doses furent augmentées progressivement et après quelque temps, je commençai à pouvoir manger et digérer normalement.

Aujourd'hui, je suis en parfaite santé, ma résurrection est complète, et, pleine de reconnaissance, je vous adresse, Messieurs, l'assurance des sentiments les meilleurs de votre toute dévouée. Maria Lamartine, 18, avenue Bosquet.

L'Emulsion Scott est une forme spéciale de l'huile de foie de morue mélangée avec des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine. Dans aucun autre remède vous ne trouverez la même proportion de ces agents réparateurs ni la même perfection d'apparence et de goût. De même dans tout autre remède, vous ne pourrez trouver l'huile de foie de morue rendue aussi facile à digérer et assimiler. L'Emulsion Scott est agréable au goût et c'est le meilleur remède créé jusqu'ici pour lutter avec succès contre l'anémie.

La seule manière d'en tirer tout le profit, ainsi qu'il est dit dans les nombreuses lettres que nous publions sur l'Emulsion Scott, c'est de bien vous assurer que vous achetez la véritable préparation portant notre marque de fabrique.

Si vous achetez une fois l'Emulsion Scott, vous comprendrez plus clairement encore sa supériorité sur tous les autres remèdes similaires.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et C<sup>ie</sup>, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



**PRIME MUSICALE**

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

**AVIS AUX CONSCRITS**

Les jeunes conscrits qui sollicitent des dispenses en vertu des articles 21, 22 et 23 de la loi du 15 juillet 1889, peuvent se procurer les formulaires nécessaires à leurs demandes à l'Imprimerie du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire rue de la Mairie à Cahors : 10 centimes l'exemplaire ; franco par la poste 15 centimes.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXII

LA MAITRESSE DU ROI BLANC

C'était un vieux musulman, à l'air noble, à la longue barbe blanche et soyeuse, sa tête était couverte de cachemires brodés d'un très grand prix; mille objets, argent, or, ivoire, ambre, plumes, bronze, émeraudes, rubis brillaient de mille couleurs au milieu de l'obscurité.

— Ni café, ni sorbet, bon père, je vous remercie, dit Cecil, en réponse aux offres hospitalières du Maure. Accardez-moi seulement la permission de m'asseoir ici, je suis très fatigué.

— Assieds-toi et sois le bienvenu, mon fils, dit Ben Arsli, qui ce toit s'honorait-il d'abriter, si ce n'est toi? Musjid va t'apporter la suprême consolation.

La suprême consolation était un narghilé, et son grand bol d'eau de rose fut bientôt installé auprès de Cecil par le petit Maure.

Soit que la fatigue eût réellement appesanti ses yeux, soit que l'action calmante de la pipe fit sentir son influence, il ne fut pas longtemps

assis dans le silence complet de la boutique du Maure avant que l'étroite issue qui laissait apercevoir la rue sous l'auvent disparût pour lui; l'éclat confus de teintes assombries s'agita devant ses yeux, la douleur accablante de ses tempes s'engourdit, et il s'endormit du sommeil lourd et profond que cause un épuisement complet.

Ben Arsli le regarda et ordonna à Musjid de rester immobile.

Une demi-heure environ se passa ainsi: personne n'était entré dans la maison; le grave et vieux musulman sommeillait lui-même, quand une subtile odeur de dentelles parfumées se répandit dans l'air, un froufrou de soie délicat frôla le plancher; une voix de femme demanda le prix d'un œuf d'Austruche, magnifiquement monté en or.

Ben Arsli ouvrit les yeux; le chasseur continua de dormir. La nouvelle venue était une de ces grandes dames qui viennent de temps en temps passer l'hiver à Alger.

Sa voiture l'attendait à la porte; elle était seule et achetait de ces innombrables et splendides bagatelles qui abondent à Alger, tout en parcourant la ville à la fraîcheur du soir.

Le Maure se leva aussitôt, en lui faisant de profonds saluts, et étala devant elle les plus riches trésors de son magasin.

Sous prétexte d'avoir plus de lumière, il resta avec elle près de l'entrée; l'argent lui était cher, il ne voulait pas le perdre, mais il voulait faire son commerce sans éveiller le soldat fatigué.

De merveilleuses cassettes en nacre, des tapis moelleux comme du duvet sur lesquels les nuances les plus éclatantes se fondaient; des services à café en métal, d'un travail inimitable; des statuettes d'argent, fouillées et travaillées d'une manière exquise; des éventails de plumes, des écrans et toutes les plus merveilleuses fantaisies furent étalés devant elle; elle en acheta un grand nombre.

Pendant qu'elle examinait un à un les objets, Ben Arsli s'était tenu près de l'entrée et Cecil avait pu dormir sans être dérangé.

Un rouleau de billets de banque avait passé des mains de la dame dans celles du musulman, et elle allait regagner sa voiture, lorsqu'une lampe suspendue au fond de la boutique attira son attention.

Elle était très originale, formée d'un mélange de verres de couleur, d'argent, d'or et d'ivoire entremêlés avec beaucoup de goût et d'art.

— Est-ce à vendre? demanda-t-elle.

Sur la réponse affirmative d'Arsli, elle traversa la boutique, et comme ses yeux étaient levés vers la lampe, elle passa près de Cecil sans le voir.

Lorsqu'elle l'aperçut, elle s'arrêta tout étonnée.

— Ce soldat est-il endormi?

— Oui, madame, répondit doucement le vieillard dans son français lent et étudié; il vient ici quelquefois pour se reposer du bruit; il était très fatigué aujourd'hui et malade, je crois.

— Vraiment?

Elle arrêta ses yeux sur lui d'un air de compassion; il était couché dans une attitude pleine de grâce et d'anéantissement; sa tête découverte reposait sur un de ses bras; son visage était tourné vers le plafond.

Avec le coup d'œil rapide et intelligent d'une femme, elle remarqua l'ombre noire, pareille à une meurtrissure, qui s'étendait sous ses yeux fermés et endoloris; elle remarqua l'expression de pénible souffrance répandue sur son front, la blancheur de ses mains, la finesse de ses poignets, ses cheveux soyeux... elle remarqua, comme elle l'avait déjà remarqué que, quelle que fût sa position actuelle, il avait dû être autrefois un homme de bon ton.

— C'est un chasseur d'Afrique? — demanda-t-elle au musulman.

— Oui, madame; je crois qu'il a dû être quelque chose de bien différent autrefois.

Elle ne répondit pas; ses yeux pensifs examinaient toujours le soldat épuisé.

— Il m'a sauvé une fois, madame, à son grand péril, de la brutalité de quelques turcos, continua le vieillard, et naturellement il est toujours le bienvenu sous mon toit. Je m'imagine que la compagnie dans laquelle il vit doit lui être pénible; on dit qu'il aurait eu depuis longtemps un grade et la croix, si son colonel...

— Ah! je l'ai déjà vu... c'est un sculpteur en ivoire. Je suppose qu'il a un bon débit de ses objets avec vous.

Le Maure leva les yeux avec étonnement. (A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VII

LES SURPRISES DE BAKOLAS

— Quatre Botzaris! faisait-il tout en se dirigeant vers ses troupes, c'est la dernière surprise que me ménageait cette journée, mais ce n'est pas la moins inattendue.

« ... Il est vrai qu'il n'y en aura pas que pour moi seul.

« ... Au lieutenant! Hussein! au lieutenant! La première sera pour lui.

VIII

LE JUIF YACOPOULO

— Jésus-Dieu! Ma chère demoiselle, d'où venez-vous encore? Je me périssais à vous attendre.

— Que craigniez-vous pour moi, ma bonne Marthe, dans cette ville où il n'y a plus maintenant que des vieillards, des enfants, des malades?

— On ne sait jamais par quelle porte le malheur entrera!

— Hélas! Nous avons payé un assez large

tribut à la douleur, pour que la Providence nous prenne en pitié!

— Sainte Mère de Dieu! Je le crois bien que nous avons assez souffert, vous surtout, pauvre chérie... Vous être mangé les sangs, comme vous l'avez fait, en songeant que votre digne père, le brave capitaine Empresterios, avait été la victime de son courage et ne le retrouver que pour le voir courir à de nouveaux dangers, c'est triste!

— Oui, ma bonne Marthe. C'est une chose vraiment affreuse que ces haines qui font de l'homme le pire ennemi de l'homme!

— Ah! vous n'allez pas dire que les Turcs soient des hommes; ces mécréants ne peuvent être des créatures de Dieu.

— Quoi donc, chère Marthe, ne sont-ils pas, comme nous, créés sur son auguste image? Il ne faut point que nos souffrances nous aveuglent! Il y a moins de différence entre un infidèle et un chrétien, qu'il n'y en avait entre le divin fils et les fils de l'homme, et pourtant Jésus est mort pour nous.

— Oui, chère demoiselle, je sais que vous avez d'admirables raisonnements et que les plus fins s'y laissent prendre. Mais moi je ne raisonne pas, j'aime ou je n'aime pas, je crois ou je ne crois pas, et rien ne me ferait changer. Ainsi, vous direz tout ce qu'il vous plaira, mais je déteste les Turcs et je suis sûre que ce sont des créatures du diable!

— Ils ont assez désolé notre beau pays pour qu'il soit difficile de les défendre. Va, bonne Marthe, je n'ose guère te blâmer car, moi-même, je me sens parfois des mouvements de

colère contre eux et j'oublie la grande loi de charité et de pardon.

— Ce serait bien placé, de la charité pour les Turcs, qui, à l'heure actuelle, tranchent peut-être la tête de votre père!...

Dame Marthe avait, suivant son habitude, parlé plus vite qu'elle n'avait réfléchi. Elle n'eut pas plus tôt lâché ces dernières paroles qu'elle eût voulu les rattrapper, mais l'effet était produit. La jeune fille, à qui elle s'adressait, était devenue blanche comme la cire des cierges et semblait défaillir.

— Hé, là! chère demoiselle Marie, qu'avez-vous? Vous n'attachez pas d'importance à ce que je dis. Ce sont des sottises que j'ai vraiment bien tort de débiter ainsi, sans songer...

— Ne t'excuse pas, ma bonne Marthe. Ce que tu as dit est vrai: mon père combat ces malheureux et peut tomber sous leurs coups.

— Vous voyez bien! la charité, le pardon...

— Le Christ pria pour ses bourreaux.

— Je m'incline sous sa sainte loi, chère demoiselle; mais ses vertus étaient plus qu'humaines et nous ne pouvons que, de bien loin, suivre son adorable exemple.

— Bien, Marthe, bien! Mais ne nous arrêtons pas à ces tristes pensées. As-tu recueilli quelques nouvelles?

— Ah! vous savez, chère demoiselle, je ne suis pas bavarde et les voisins le savent aussi; elles ne viennent pas me troubler de leurs racontars. Je ne sais, Dieu me pardonne, ni comment je vis, ni parmi quelles gens!

— Tu n'as vu personne?

— Personne. Ah! si pourtant. La femme

du tailleur m'a raconté qu'un ami de son mari, qui était à Combati, a fait donner de ses nouvelles. L'armée est en bon état, il n'y a pas de malades et de blessés, quoiqu'il y ait eu une grande bataille. Mais les Turcs n'ont pas résisté et les nôtres sont entrés dans Arta, sans coup férir.

— La femme de qui tu tiens ces nouvelles est-elle ordinairement réservée en ses propos et ne parle-t-elle qu'à bon escient?

— Oh! vous pouvez le croire, chère demoiselle. Je ne fraye pas avec ces commères qui ont toujours leur sac plein d'histoires, qu'elles inventent à plaisir. Celle-ci est une personne sérieuse, digne de foi.

— Puisse-t-elle, alors, n'avoir pas été trompée! Ce me serait une grande joie que de voir notre patrie délivrée d'un joug odieux, sans que le sang coulât.

— Sans doute, chère demoiselle, il ne faut pas demander la mort du pêcheur. Quoique, quand il s'agit de Turcs... Enfin, n'en parlons plus. Vous me demandiez les nouvelles? J'en ai eu aussi par mon amie, la veuve de l'apothicaire, vous savez qui, n'est-ce pas? Cette vieille dame qui a toujours cinq ou six chiens autour d'elle?

— Oui, Marthe, mais qui aurait renseigné cette dame, sur des événements qui se déroulent si loin de nous?

— Elle n'est pas née en ce pays: sa famille était fixée dans les plaines d'Arta, elle y a encore des parents dont elle aurait reçu des messages.

(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7<sup>e</sup>. Sommaire du numéro 2296 du 30 mars 1901.

GRAVURES. — Paris: Avant le salon de peinture: Les membres du jury — MM. Vigneron et Prété. — L'examen à la corde. — Le premier vote. — Une délibération. — L'examen au chevalet. — Le jury. — La buvette. L'atelier du peintre Cazin.

Les voitures automobiles des Postes et Télégraphes. — L'école Boule. — Concours hippique au Grand Palais. — Les voitures légères. Portraits: L'Amiral de Curville. — M. Quillici.

Marine: Les capitaines de vaisseau Mayet, Berruyer, Fouet, Richard Poix, Serpette et Ravaux.

Portraits (Nécrologie): Le peintre Cazin. — Le Général Segretain. — M. l'abbé Hertzog. — M<sup>me</sup> la Marquise de Gallifet.

Beaux-Arts: Tableau de M. A. Granchi-Taylor: Veuve de pêcheur.

Départements: Rouen: La maison du XV<sup>e</sup> siècle, de la rue Saint-Romain. — Saint-Malo: Mise en radé des Trois mats partant pour le grand banc de Terre-neuve. — Les Terre-neuviens dans le bassin de Saint-Malo.

Marine: L'escadre de la Méditerranée: Le Charles-Martel. — Le Jauréguiberry. — Le Terrible. — Le Chanzy. — le du Chayla. — Le Flibustier.

Italie: Le Vendredi-Saint aux environs de Florence.

TEXTE. — Chroniques: \* Courrier de Paris, par Philippe Maquet; Théâtres, par H. Lemaire; Musique, par A. Boisar; Le grand départ des « Terre-neuvas », par Th. Janvrais; Avant le salon, par O. Merson; L'école Boule, par

L. de Montarlot; \* La maison du XV<sup>e</sup> siècle, à Rouen, par J. Adeline; etc.

Explication des gravures, Echechs, Rébus, Revue comique, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimille, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine, Roman: La Tour dorée, par Gustave Toudouze, illustrations de Simont.

Le numéro: 50 centimes

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 31 mars 1901.

V<sup>me</sup> Nacla: Chronique. — Jules Jeemin: La branche de Lilas. — Daniel Lesueur: Justice de femme (fin). — Mathil Le Alamic: Norbert Dys. — Henry Kistemaekers: La Baronne des Saules (suite). — Pierre Sales: Le secret du blessé. (suite). — Jules Mary: Soldats des Alpes (suite). Jules Gros: L'homme fossile. — V<sup>me</sup> Nacla: Tirelire et Bas de laine (suite).

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gèle printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot. S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant: A. COUËSLANT.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 66, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Handelli, père et fils Bd Gambetta, 26,